

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 03 Juin 2019**

Ordre du jour :

1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 29 avril 2019	
2 - Biens sans maîtres : Procédure d'incorporation de parcelles présumées sans maitre .....	<i>Délibération</i>
3 - Finances : Proposition de renégociation et rachat de prêt .....	<i>Délibération</i>
4 - Matériel communal : Proposition de prêt pour l'achat d'un véhicule type fourgon .....	<i>Délibération</i>
5 – Centre de loisirs été 2019 : Proposition d'ouverture de postes saisonniers pour le recrutement des animateurs .....	<i>Délibération</i>
6 - Les Sables d'Olonne Agglomération : Proposition de nomination des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées .....	<i>Délibération</i>
7 - Déclarations d'Intention d'Aliéner .....	<i>Délibération</i>
8 - Questions diverses	

---

Étaient présents : CHABOT Fabrice, VIOLLEAU Stéphane, MANDRET Isabelle, BOSSARD Francis, TEILLET Sonia, SOUDAIN Maryse, MANDRET Michel, BATY Laurent, MIGNE Bertrand, BONNIN Sylvie, MONNEREAU Thierry, PINGUET Jean-Luc, PIERRET Jimmy, COURANT Nicolas, GILLET Véronique.

Etaient absents excusés : GROLLIER Jocelyne (pouvoir donné à TEILLET Sonia), COURANT Frédéric (pouvoir donné à COURANT Nicolas), HEURION Ludmila (pouvoir donné à SOUDAIN Maryse), METAIS Jean-Claude (pouvoir donné à MONNEREAU Thierry)

Était absent : RAFFIN Stéphane

Secrétaire de séance : TEILLET Sonia

Les compte-rendu du conseil municipal du 29 avril est adopté

**1 – Biens sans maîtres : Proposition d'incorporation de parcelles supposées sans maître**

Monsieur le Maire rappelle que L'art. L 1123-1 du Code Général de la Propriété définis les biens sans maitres comme :

- Des biens dont le propriétaire est connu mais décédé depuis plus de 30 ans, sans héritier, ou en laissant des héritiers n'ayant pas accepté la succession,
- Des immeubles qui n'ont pas de propriétaire connu, qui sont assujettis à la TFPNB et pour lesquels l'impôt foncier n'a pas été payé (ou payé par un tiers ou en-dessous du seuil de recouvrement)
- Des immeubles qui n'ont pas de propriétaire connu, qui sont assujettis à la TFPB et pour lesquels l'impôt foncier n'a pas été payé (ou payé par un tiers ou en-dessous du seuil de recouvrement)

66 parcelles ont été identifiées comme entrant dans ce cadre pour un total de 85 724 m<sup>2</sup>.

Il s'agit aujourd'hui d'autoriser l'ouverture de la procédure visant à vérifier la vacance des parcelles et mettre en œuvre la procédure correspondante en vue de les intégrer dans le domaine communal

M. le Maire indique également que la majorité des parcelles sont des friches et n'ont pas de grande valeur. Seul un terrain est constructible. La liste des parcelles concernées est la suivante :

Section	N°	Lieu-dit	Surface m <sup>2</sup>
AL	54	GRAND ROCHAIS	50
C	1630	BRANCHE BERNIER	80
C	1729	MARAIS L ELEMIERE	110
AM	185	TENEMENT DES ROUTES	119
C	53	MARAIS GOUINIERE	120
C	39	MARAIS GOUINIERE	140
ZK	166	LES GRANDES NOUES	171
C	1722	MARAIS GATEBOURSE	180
C	66	MARAIS GOUINIERE	180
C	1725	MARAIS GATEBOURSE	183
AM	88	FIEF FOSSARDIERE	186
AM	89	FIEF FOSSARDIERE	197
A	355	MARAIS DES SANGSUES	200
C	1558	MARAIS BECHE	200
AM	237	FIEF FOSSARDIERE	201
ZN	54	LES BITARDS	212
ZN	55	LES BITARDS	213
AM	230	FIEF FOSSARDIERE	217
AO	25	FIEF DE L OUCHE BEL AIR	232
ZM	2	LES LONGEAIS	256
AM	109	FIEF FOSSARDIERE	282
AM	6	FIEF FOSSARDIERE	297
AK	46	MAUPREFET	303
C	1402	PETITE GANDINIERE	320
A	356	MARAIS DES SANGSUES	320
AL	50	GRAND ROCHAIS	326
C	67	MARAIS GOUINIERE	330
ZN	31	LES BITARDS	333

AM	36	FIEF FOSSARDIERE	355
AM	192	TENEMENT DES ROUTES	415
A	357	MARAIS DES SANGSUES	430
AM	19	FIEF FOSSARDIERE	460
ZK	165	LES GRANDES NOUES	470
C	1567	MARAIS BECHE	480
AM	223	FIEF DES FILEES	539
AM	56	FIEF FOSSARDIERE	546
AM	274	FIEF FOSSARDIERE	554
C	1797	FIEF LEZORS	660
AM	186	TENEMENT DES ROUTES	677
ZI	61	L OUCHE AU BONHOMME	722
AK	97	GRAND PUIITS NEUF	778
ZK	132	FIEF DE SAINT GILLES	784
C	1561	MARAIS BECHE	800
AL	25	GRAND ROCHAIS	845
C	1557	MARAIS BECHE	860
ZM	48	TENEMENT DES GRANDS CHAMP	995
A	607	LES VALLEES DES PECHETTES	1030
ZM	47	TENEMENT DES GRANDS CHAMP	1098
C	60	MARAIS GOUINIERE	1130
C	56	LA FEE	1244
AM	106	FIEF FOSSARDIERE	1301
C	1560	MARAIS BECHE	1380
C	1559	MARAIS BECHE	1400
ZK	174	LES GRANDES NOUES	1592
ZE	40	LES CLOUS	2027
ZE	26	LE HAUT DES CLOUS	2054
E	663	L ILEAU	2230
ZN	46	LES BITARDS	2578
ZM	49	TENEMENT DES GRANDS CHAMP	2750
ZI	9	L OUCHE LAMBERT	2779
ZK	70	LES PETITES NOUES	3602
AL	29	PRE DE LA FOSSE	3876
ZE	16	LES CLOUS	4243
ZL	36	FIEF DE LA BLAINIERE	5260
ZM	54	TENEMENT DES GRANDS CHAMP	6535
ZN	56	LES BITARDS	20287

Le conseil municipal valide la mise en œuvre de cette procédure par 18 voix POUR, M. Francis Bossard n'ayant pas participé au vote

## **2 – Finances : Proposition de rachat de prêt**

M. le Maire et Mme Sonia Teillet exposent qu'un prêt de 450 000 € pour financer des investissements a été contracté le 28 décembre 2010 au taux de 3,43 % pour une durée de 20 ans. La trimestrialité étant de 7 796,42 €. Son solde est actuellement de 305 696,41 € (300 542,11 € de capital + 5 154,30 € d'indemnité de remboursement anticipé) pour 11 ans.

Différents échanges avec un courtier nous permettent aujourd'hui d'envisager un rachat de prêt au taux de 1,13 % sur 9 ans, soit une trimestrialité de 7 398,20 €. Le gain financier pour la commune de 42 745,15 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le rachat de prêt tel que proposé

## **3 – Finances : proposition d'achat d'un fourgon pour les services techniques municipaux**

M. le Maire et Mme Sonia Teillet rappellent que le conseil municipal a validé dans le cadre du budget 2019 un leasing dans le but de doter les services techniques d'un nouveau fourgon.

Les premiers contacts avec des organismes bancaires amènent à revoir le type d'acquisition proposé car il est aujourd'hui possible d'obtenir un taux 0,59 % sur 5 ans pour un emprunt de 25 000 € incluant une reprise de 1000 € de l'ancien véhicule.

Le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

#### **4 – Été 2019 : Proposition d'ouverture d'emplois saisonniers pour le recrutement des animateurs du centre de loisirs**

M. le Maire et Mme Isabelle Mandret rappellent que chaque été, le fonctionnement du centre de loisirs et des activités pour les ados nécessite le recrutement temporaire d'animateurs. Les besoins sont actuellement estimés à 10 animateurs pour la période du 8 juillet au 16 août 2019.

Le conseil municipal accepte l'ouverture de 10 postes saisonniers à l'unanimité

#### **5 – Les Sables d'Olonne Agglomération : Proposition de nomination des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées**

M. le Maire indique que Les Sables d'Olonne Agglomération propose, par soucis de cohérence de nommer au sein de la CLECT les élus membres de la commission Finances. Pour l'Île d'Olonne il s'agit de Mme Sonia Teillet et de M. Stéphane Violleau. Le conseil municipal valide à l'unanimité

#### **6 – Déclarations d'Intention d'Aliéner**

M. le Maire n'ayant pas souhaité se voir attribuer cette compétence, le conseil municipal a examiné les DIA suivantes et décidé de ne pas donner suite :

- AI 122 : Terrain – Petit Fief
- AD 186 et 187 : Habitation + Terrain – Pré du Pin
- AI 155, 156, 157: Habitation + Terrain – Rue de la Touche
- AI 128p : Terrain – 10 Impasse des Mimosas
- AP 100 : Habitation + Terrain – 3 Rue des Cygnes
- AL 237 et 239 : Terrain - la Burelière
- AD 151 et ZI 26 : Habitation + Terrain - 36 Rue du Patis du Pin
- ZD 7 et DZ 18: Habitation + Terrain – l'Audouinière

#### **7 – Questions diverses**

- M. Stéphane Violleau indique que le 11 juin aura lieu la conférence de presse pour les mercredis de l'été qui débiteront à partir du 3 juillet
- M. Stéphane Violleau rappelle le déroulement de la course « Iron man » le 16 juin prochain. Les coureurs arriveront par Champclou, chemin ceinture, rue de l'Auzance. Les routes seront fermées de 10h à 13h30. Mme Sonia Teillet interroge sur la communication qui sera faite auprès des riverains de la Salaire et de la Burelière car ils se trouveront totalement enclavés durant cette tranche horaire ce qui ne sera pas sans poser de problème. M. Thierry Monnereau indique que l'ADMR s'est également manifesté auprès des organisateurs pour connaître les modalités de blocage des accès sans avoir de réponse
- M. Stéphane Violleau indique au conseil municipal que le 8 juin aura lieu à la Salle du Pré Neuf le rassemblement de 80 Mercedes de type cabriolet. Cette manifestation est organisée par une association de l'Île d'Olonne supervisée par M. Montias. Mme Sonia Teillet les accueillera.
- M. Stéphane Violleau annonce l'organisation du feu de la St Jean le 26 juin 2019
- Mme Maryse Soudain indique qu'une collecte du Don du sang aura lieu le 11 juin entre 15h et 19h au Pré Neuf
- Mme Maryse Soudain rappelle également la remise des dictionnaires aux élèves sortant de CM2 le 15 juin prochain à la bibliothèque
- Mme Maryse Soudain confirme les travaux d'aménagement du parc pour enfant semaines 25 et 26. Une inauguration sera organisée le mercredi 3 juillet en fin d'après-midi avec les assistantes maternelles, le centre de loisirs, les écoles
- M. Francis Bossard indique que les travaux de la Rue du Pré neuf débutent cette semaine avec la réfection des réseaux d'eau pluviale et l'éclairage public. Dans une seconde phase, en septembre/octobre ce seront les aménagements de bordures et du tapis routier. Les réunions de chantier se tiendront le vendredi matin à 8h30/9h
- M. Francis Bossard indique que 12 ou 13 candélabres du bourg seront changés au mois d'octobre comme validé dans le budget 2019
- M. Francis Bossard précise qu'une réunion va se tenir avec les riverains de la Rue Richelieu afin de présenter la projection des aménagements. Le projet sera présenté en conseil en juillet. Démarrage des travaux probable en fin d'année.

- M. Fabrice Chabot indique être sollicité par la Gendarmerie pour nommer une rue au nom du Commandant Beltram et qui pourrait être cette voie. M. Jimmy Pierret questionne s'il existe un lien éventuel entre cette personne qui a en effet fait acte de bravoure et la commune ? M. Fabrice Chabot indique que c'est son acte de dévouement au service de la nation qui en fait un homme d'importance. Le symbole est important et c'est le moment d'honorer ces hommes qui ont donné leur vie. M. Laurent Baty interroge s'il n'est-ce pas trop tôt pour apposer ce nom ? M. Fabrice Chabot propose à chacun de réfléchir sur cette question et qu'elle reviendra devant le conseil municipal le moment venu
- M. Francis Bossard indique également avoir rencontré le maître d'œuvre récemment retenu pour les travaux de l'église. Le calendrier et le DCE pourrait être connus au plus tard en septembre. La durée des travaux est estimée à 18 mois
- M. Fabrice Chabot fait part d'une réunion avec les agriculteurs qui se déroulera mercredi soir
- Mme Véronique Gillet interroge sur la qualité de réception d'internet dans bourg ? M. Francis Bossard indique qu'avec la montée en débit il est parfois nécessaire que les particuliers adaptent leur matériel
- M. Nicolas Courant indique que l'installation de l'exposition de photos en plein air est en cours
- M. Jimmy Pierret fait part de ses interrogations quant au mode de fonctionnement de la boulangerie qui est régulièrement à cours de viennoiseries et pâtisseries y compris les weekends
- M. Bertrand Migné indique que des nids de poule se sont formés Rue des Mouettes
- M. Laurent Baty interroge sur le projet évoqué il y a quelques temps de faire un appel à projet pour agrémenter le rond-point de la Brochetière d'une œuvre. M. le Maire indique que ce projet n'est pas poursuivi actuellement car l'Agglomération des Sables d'Olonne souhaite y installer des éléments de communication visuelle indiquant l'entrée sur le territoire de l'agglomération. M. Laurent Baty fait également part de sa satisfaction à aller à la rencontre des Islais dans le cadre de la préparation de la consultation locale au nom de l'association SMPI
- M. Fabrice Chabot rappelle que la consultation locale du 15 juin sur l'avenir du moulin Gueffard sera un grand moment de démocratie avant que le conseil municipal ne s'exprime. Il appelle les Islais à venir se prononcer
- Mme Maryse Soudain demande si dans le cadre des rencontres avec les Islais il a été dit que les visites de l'église ne pouvaient plus avoir lieu ? M. Laurent Baty réponds qu'il a simplement été répondu que si un jour l'église n'était plus ouverte au public, le moulin Gueffard serait alors le seul point d'observation panoramique
- M. Michel Mandret précise que la remorque du poissonnier est en place depuis le début de semaine. Il commencera la vente dès demain matin. Il indique également que dans le cadre du jumelage un groupe d'Allemands sera ici du 27 au 31 juillet
- Mme Sylvie Bonnin rappelle avoir comme chaque année des difficultés avec les impôts du fait d'une différence entre son adresse postale et son adresse cadastrale Impasse des Salicornes/ Rue des Salicornes. Mme Sylvie Bonnin indique également que les bornes en bas de la rue des Fossardières ne sont pas indiquées
- Mme Sonia Teillet demande qui est en charge de la perception de la taxe de séjour surtout concernant les locations de vacances qui ne sont pas déclarées et donc une perte de recettes ? M. Fabrice Chabot confirme qu'il s'agit des Sables d'Olonne Agglomération. Mme Sonia Teillet indique également que l'aménagement réalisé à la Salaire afin d'améliorer l'accès aux bornes de tri doit être envisagé au plus vite car les riverains utilisent cette zone comme parking au lieu de laisser l'accès pour les bornes de tri
- M. Fabrice Chabot fait lecture au conseil municipal d'un courrier de M. Fabien Grellier en litige avec M. Thierry Michon suite au réaménagement foncier
- M. Stéphane Violleau indique que les travaux de l'Ilot Mandret sont dans leur phase finale.